



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8840>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **25-8840**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-123167

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 13/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Agglomération Grand Angoulême

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20007182700014

Ville : Angoulême cedex

Code postal : 16023

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 16

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection du système de traitement d'air de la salle du conseil (5 lots)

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché alloti en 5 lots. Le marché est simple à prix global et Description succincte du marché : forfaitaire. Les prix du marché sont définitifs et révisables. Le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve. La durée prévisionnelle des travaux est fixée à 6 mois (1 mois de préparation de chantier + 5 mois de travaux). En application de l'article L2111-3 du Code de la commande publique, l'acheteur souhaite promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour ce faire, le titulaire des lots n° 1, n° 2, n° 3 et n° 5 devront mettre en oeuvre une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Dans le cadre de cet engagement, l'entreprise pourra : - Soit sous-traiter une partie des travaux à une entreprise d'insertion, - Soit confier à une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) ou à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), le nombre d'heures requis de mise à disposition de personnel, - Soit recruter directement. L'action d'insertion sera présentée par l'entreprise à partir

de l'annexe correspondante à l'acte d'engagement. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera considérée comme irrégulière et sera rejetée.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot n° 1 : Gros-œuvre a été attribué à LEONARD BATIMENT pour un montant de 44 170,42 euros HT. Le lot n° 2 : Cloisons sèches - peinture a été attribué à VIDAUD ALMEIDA pour un montant de 52 994,05 euros HT Le lot n° 3 : Menuiseries bois (int & ext) a été attribué à SARL EBENISTERIE CREATION pour un montant de 56 208,10 euros HT. Le lot n° 4 : Electricité a été attribué à TELEPH'ELEC SERVICES pour un montant de 25 549,45 euros HT. Le lot n° 5 : Chauffage ventilation a été attribué à HERVE THERMIQUE pour un montant de 87 750,00 euros HT. Les documents sont consultables au service commun de la commande publique - 25 Bd Besson Bey - 16023 Angoulême cedex, sous réserve du respect de la propriété industrielle et commerciale

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025